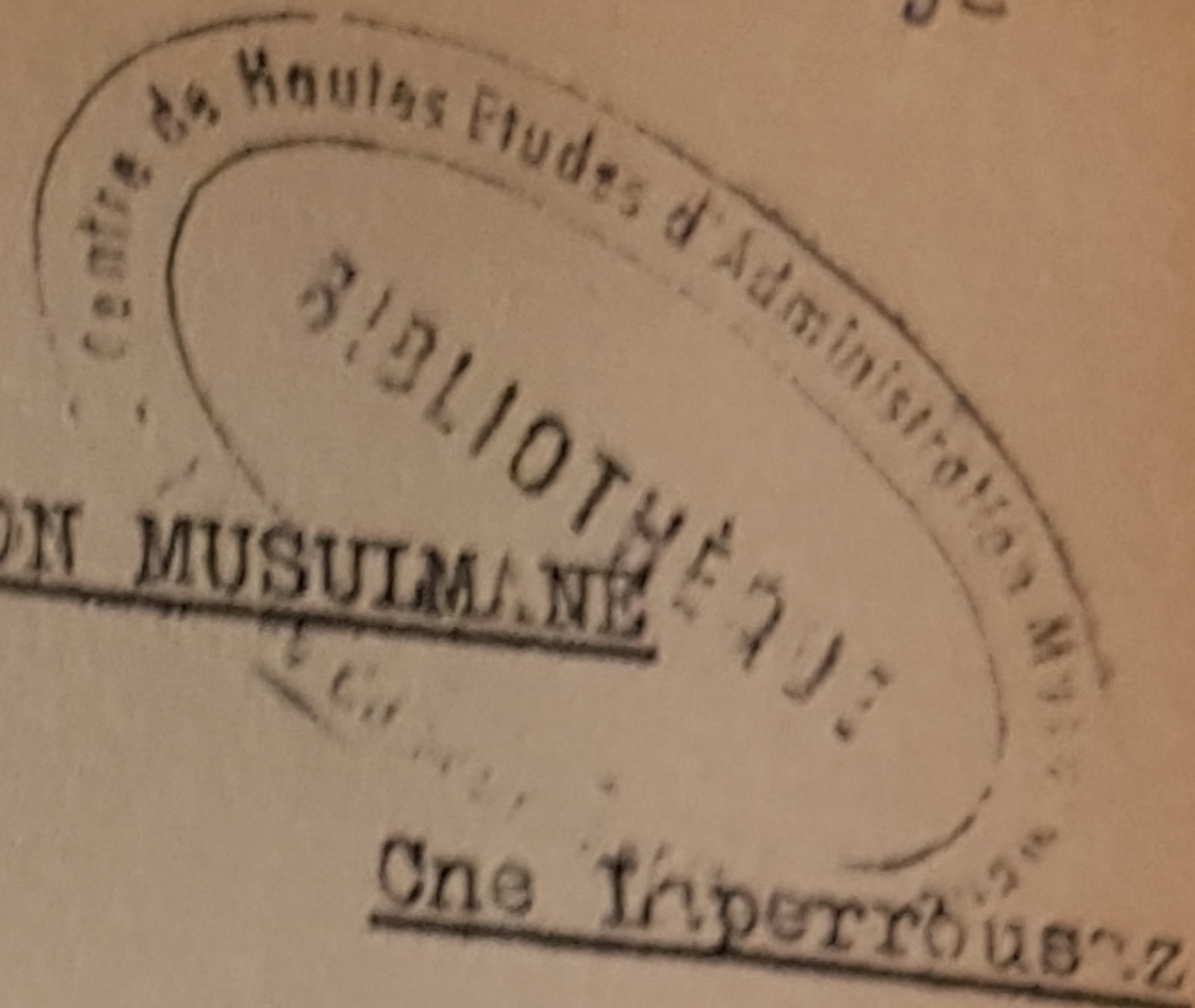


Ces notes sont réservées aux administrateurs en stage et ne doivent pas être communiquées ni utilisées à l'extérieur



12 Janvier 1956

LA PRESSE ARABE TUNISIENNE

Exposé ayant pour sujet non pas la presse arabe en tant qu'organe de propagande du nationalisme tunisien mais en tant que presse tout court; non pas ce que fait le journal, mais qui le fait et comment il est fait : coup d'oeil dans les coulisses.

Toutefois, il est nécessaire de dire, en avant-propos, que cette presse, comme dans tous les pays arabes qui ont combattu la présence étrangère, est fille du nationalisme. C'est une presse de djihad, avec tout ce qui s'attache au mot de sacré et de profane. Pour le journaliste arabe tous les moyens sont bons. De là découle également le caractère attardé de cette presse trop longtemps axée sur la "cause" à défendre. Cause tunisienne : nombril des journalistes tunisiens. Presse de leaders souvent en opposition, donnant à l'actualité interne le pas sur l'actualité mondiale. Abondance de cette presse : 1881 un journal, l'organe du Gouvernement; en 1923, 93 publications ont vu le jour, En 1954, 21 paraissent. Vitalité donc, favorisée par le degré culturel des Tunisiens, l'exemple de la presse française, l'abondance des vocations et une législation libérale. Vitalité, mais vitalité dispersée et éphémère. Evolution bienfaisante en 1952 à la faveur de l'internationalisation de l'affaire tunisienne. Evolution du lecteur au contact avec la presse française et la radio à une époque où la censure est établie sur la presse arabe. Evolution compromise par le mouvement youssefiste en 1955, qui oriente à nouveau la presse vers la surenchère, la critique destructive et négative. Silence et vide de la presse bourguibiste. Avenir du journalisme tunisien ???

Régime de la presse

Transplantation de la loi française par décret beylical du 14 Octobre 1884. Les pouvoirs publics eurent au début du Protectorat plus de difficultés avec la presse française (organes de la colonie française hostile par tradition à la Résidence Générale). Les conflits avec la presse arabe commencent après la première guerre mondiale et s'exaspèrent après la seconde. Bien que sans cesse modifiée et complétée la loi sur la presse devient bien vite un instrument inefficace contre les abus de journalistes adroitement conseillés pour que leurs violences ne soient pas infractions. Autres moyens :

l'état de siège et la censure. Actuellement les questions de presse, questions d'ordre interne, dépendent du Gouvernement tunisien qui a adopté, pour le moment, la législation en vigueur, sauf naturellement la législation d'exception. Le Président Ben Ammar a pris l'initiative de poursuivre un journal youssefiste. Les Tunisiens désireraient soumettre l'accès à la profession à des conditions plus sévères d'ordre intellectuel (licence exigée) et moral (casier judiciaire). Pour eux, la presse a joué jusqu'ici le rôle de Parlement, quand ils en auront un, que deviendra la liberté de la presse ???

Les journalistes

Statut professionnel fixé par le décret beylical du 11 Avril 1937, inspiré de la loi française. Est journaliste celui qui a pour occupation régulière et rétribuée l'exercice de la profession et qui en tire le principal de ses ressources. Carte de journaliste professionnel attribuée par une commission, comme en France. Or, sur 150 Tunisiens qui ont écrit dans les journaux entre 1945 & 1955, 21 seulement sont titulaires de la carte, alors qu'il y en a 54 du côté des Français. Sur les 21 professionnels, 8 sont dans des services français. Treize journalistes tunisiens sont donc des professionnels.

Le journaliste tunisien se double le plus souvent d'un militant nationaliste. La règle est générale pour les chefs de rédaction. Le degré culturel maximum est le baccalauréat. Les journalistes sont bilingues pour la plupart. Venus au journalisme par la politique, ils ont été formés par la fréquentation de confrères français. Connaissance empirique de leur métier et assujettissement à leur devoir de nationaliste. Aucune formation scolaire. Aucun d'eux n'est correspondant de journaux étrangers. Pas de syndicat unique des journalistes. Aucune protection sociale. "Le journaliste arabe meurt de faim".

La profession est occupée par une sorte d'avant-garde de l'action nationaliste, qui ne correspond pas avec l'élite intellectuelle et morale du pays.

Les imprimeries

Caractère artisanal et primitif de l'équipement de l'imprimerie tunisienne. Echec des tentatives de modernisation par le crédit de l'Etat en raison de la vitalité misérable de l'imprimerie artisanale.

Composition manuelle dans des locaux insalubres. Vieilles machines. Le capital tunisien ne fait aucun effort

au delà de la création du journal. La législation est tenue pour responsable.

Quand les nationalistes veulent un journal rapide et moderne, ils s'adressent, sans réticence aucune, étant en relations d'affaires avec eux de longue date, aux imprimeurs européens. L'avenir de l'édition arabe est pour le moment dans les mains des Européens. Les Tunisiens ont des projets.

Le budget

Dilemme de la presse arabe. Pour être lue, elle doit être violente; pour paraître, elle doit éviter les poursuites. Diminuer les dépenses et accroître les ressources. Le public est difficile et "resquilleur". Les vendeurs sont une corporation aux ordres du Néo-Destour. Les abonnements ne sont pas encouragés par les nombreuses interruptions de parution. Concurrency dangereuses : presse égyptienne, presse française locale et métropolitaine, radios. Crise de la presse arabe en 1952-1953. Une seule agence de publicité, aux mains du Néo-Destour. La publicité est de plus en plus intéressante.

L'équilibre budgétaire est péniblement maintenu grâce à la surenchère nationaliste pour conserver le client : phénomène du glissement de toute la presse vers Salah ben Youssef en 1955. Il faudrait rééduquer le lecteur. L'initiative est prise par "Al Lataief", mais non par les Tunisiens. Désintoxication nécessaire.

Classification

Touche différentes d'une gamme nationaliste, les journaux se répartissent ainsi :

- Journaux isolés ou "indépendants"
- Journaux du Néo-Destour
- Journaux de l'Archéo-Destour
- Journaux des syndicats
- Journaux de la Grande Mosquée
- Journaux communistes

Tous ont plus ou moins subi la loi du Néo-Destour, qui détient :

- le monopole de la vente à la criée
- le monopole de la publicité
- le monopole des informations relatives à l'activité nationaliste.

Sources d'information

1) Sources indispensables

2) Sources complémentaires

- 1) L'Agence France-Presse - Seule agence exerçant en Tunisie - Perdrait la clientèle si d'autres venaient s'installer. Les conférences de presse officielles : Haut-Commissariat & Présidence du Conseil - Lieux de rencontres entre confrères français et tunisiens - Correspondants - Seuls authentiques : dans l'intérieur (cellules) et à Paris.
- 2) La presse française & étrangère - Les radios - La presse arabe - Les consulats étrangers (centres d'information américains)

Les sources indispensables sont encore françaises.

Conclusion

Presse surprise par l'autonomie interne, qui l'a privée d'arguments, de bouc émissaire et l'a jetée dans les bras de Ben Youssef. Le manque d'éducation du public, des masses, apparaît là comme l'obstacle le plus impressionnant devant les leaders musulmans qui choisissent l'Occident. Pour le "brave type", du moment que Bourguiba rentrait heureux et triomphant dans son pays, il n'était plus nécessaire de lire les journaux, tout était réglé. Les directeurs de journaux, qui se sont souvent plaints de l'inconstance de leur clientèle, ont eu en Salah ben Youssef la seule issue de secours.